

Le catholique tue la réforme du différencié

ENSEIGNEMENT Les directeurs du réseau catholique évoquent un manque de confiance

Cette restriction de l'utilisation de moyens est perçue par nos équipes pédagogiques comme un déni de leur capacité à imaginer et à gérer ! ». Les directeurs des écoles secondaires et fondamentales catholiques – représentés par Alain Koeune et Stéphane Vreux – ont sorti l'artillerie lourde ce lundi pour critiquer l'avant-projet de décret réformant le financement de l'encadrement différencié.

Pour mémoire, un petit millier d'écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles reçoivent des moyens complémentaires lorsqu'elles scolarisent des élèves socio-économiquement défavorisés : une large partie est consacrée dans le personnel (34,1 millions), une autre est octroyée sous forme de subsides (13,9 millions) aux établissements qui les gèrent en autonomie.

C'est sur la partie additionnelle que porte le conflit actuel. En fait, l'accord de gouvernement PS-CDH évoque la possibilité de supprimer ces 13,9 millions d'euros pour les convertir en emplois mis à disposition des écoles à encadrement différencié mais aussi

d'autres établissements. La semaine dernière, on apprenait que la ministre Milquet projetait une nouvelle répartition des subsides : 35 % des 13,9 millions (plutôt que la totalité comme évoqué au début) devraient être affectés à l'engagement de personnel. De quoi rassurer les écoles ? Pas vraiment ! Alors que le Parlement de la Communauté française s'empare du dossier mercredi les directeurs du réseau catholique lancent quatre salves de critiques contre ce projet. Une sur le contexte d'abord : « Nous sommes surpris et inquiets par cette précipitation qui change les règles alors que des nouveaux plans seront à construire pour septembre 2016. ». Une autre sur le fond « Cette restriction de l'utilisation de moyens est perçue par nos équipes comme un déni de leur capacité à imaginer et à gérer des projets (...). Par ailleurs, les orientations du Pacte d'excellence mettent en avant l'autonomie des acteurs, ce qui est contredit par ce projet ». Une troisième sur la forme : l'engagement exclusif d'enseignants « va immanquablement faire disparaître un

grand nombre d'emplois (logopèdes, assistants sociaux, puéricultrices...) ». Une quatrième sur le mode social : avec cet argent des écoles subviennent au manque de moyens de certaines familles, « ces actions correspondent à de vrais besoins (...) ».

Du côté de chez Joëlle Milquet on s'étonne. « Le chiffre de 35 % a été cité mais n'est pas arrêté, dit son porte-parole. Nous sommes conscients des difficultés que ça peut causer sur le terrain. Nous n'agirons à la hussarde ». ■

ÉRIC BURGRAFF

EN BREF

847 écoles

L'encadrement différencié bénéficie à 847 écoles. Les 48 millions de budget sont répartis en des emplois complémentaires (34,1 millions) et des subventions additionnelles (13,9 millions).

L'été dernier, la majorité PS-CDH projetait de transformer la part « subventions additionnelles » en 350 emplois, ce que refuse le secteur.